

Assemblée générale du 8 juillet 2023 Compte rendu

Le président remercie les présents à l'assemblée.
Elle a ainsi réuni 13 adhérents (dont 3 représentés).
Jocelyne Chrétien, membre du bureau, demande à être excusée de son absence, motivée par un impondérable de dernière minute.

1/ Rapport moral pour l'exercice 2022 présenté par le président

Précisément, l'AVSCB compte au moment de l'assemblée 29 adhérents à jour de leur cotisation. Les nouveaux venus compensent les adhérents de l'année précédente qui n'ont pas renouvelé leur adhésion. Merci à celles et ceux qui sont allés chercher ces nouveaux venus.

Point sur les dossiers auxquels l'association s'est intéressée.

▪ La jetée de la Conche

Pour la recreation de la jetée de la Conche, le cheminement s'appuyant sur la protection du trait de côte via la CDC s'avère indiscutablement verrouillé car le PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) est un accord cadre entre l'État et les collectivités territoriales, labellisé par une commission nationale, qui ne peut admettre aucune inflexion. Cela nous a été confirmé, au cours d'un entretien, par Patrick Rayton, vice-président de la CDC en charge notamment du suivi du PAPI de l'île de Ré.

La piste d'une jetée-embarcadère pour une desserte maritime du nord de l'île (pointe des Baleines), depuis longtemps évoquée au sein de l'AVSCB, pourrait être une approche alternative. Elle a été portée auprès du département. Le courrier à la présidente Sylvie Marcilly suivi d'une rencontre avec Stéphane Villain, vice-président en charge du tourisme, (Jocelyne Chrétien et Didier Courtemanche) ont conduit à envisager un groupe de réflexion –qui reste aujourd'hui encore à constituer- pour explorer l'opportunité et les conditions de réalisation d'un tel projet.

▪ La piste cyclable directe St-Clément / Ars

L'idée de cette liaison directe, portée par l'AVSCB (Jocelyne Chrétien et Jean-François Dupic) d'abord auprès des élus d'Ars puis auprès de la CDC, a trouvé de l'écho jusqu'à être inscrite au schéma directeur cyclable communautaire mis au point à l'automne 2022.

La réalisation de ce projet, élément d'un programme qui comporte bien d'autres pistes cyclables importantes pour la vie insulaire à l'année, prendra sans doute quelques années. Pourtant les points bloquants les plus manifestes ont été levés : l'armée a donné son accord pour un passage dans le terrain militaire de Karola, passage de 150 mètres environ le long de l'enceinte de la déchetterie ; l'ONF (office national des forêts) a également donné son accord pour un tracé dans le prolongement du tronçon Karola qui passerait en bordure de la forêt domaniale de la Combe à l'eau.

Lina Besnier, vice-présidente à la mobilité de la CDC, a indiqué que le tronçon entre la rue de la Côte et la déchetterie pourrait être réalisé fin 2023.

Deux dossiers ne seront pas poursuivis :

- *La valorisation de l'abri du canot de sauvetage.* Les démarches entreprises par l'AVSCB (Jean-François Dupic) auprès de la station locale du sauvetage en mer à St-Martin puis auprès de la direction nationale du patrimoine de la SNSM ont rencontré un écho très favorable mais aucun relais concret. Il nous est en conséquence difficile d'engager une quelconque suite.
- *Le projet de plantation de haies dans le territoire agricole.* La chambre d'agriculture, bien au fait des réticences de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) sur ce sujet, n'a pas répondu aux sollicitations de l'agriculteur demandeur avec qui nous avons commencé à parler. Lui-même renonce et l'AVSCB ne se sent pas de poursuivre seule, sans appui « légitime ».

▪ **Les sentinelles de l'environnement**

L'activité « sentinelle de l'environnement » suit plusieurs sites.

- *Le contrôle de l'accès à la dune à proximité de la Solitude (extrémité sud de la rue du Casino).* Enfin, une ganivelle neuve vient d'être remise en place et empêche l'accès à la dune. Il aura fallu plus de 18 mois entre le moment où nous avons signalé la détérioration de la clôture et sa réfection. Il n'y avait pourtant aucun obstacle majeur susceptible de retarder cette réfection.
- *L'érosion de la dune sur la côte sauvage (près du bunker) et à la Conche, secteur de Zanuck.* Les désordres en extrémités d'enrochements ont été signalés à Patrice Raffarin, conseiller départemental de l'île et en charge de la protection du littoral pour le département. Le principe d'une visite sur sites avec l'AVSCB, en compagnie d'un technicien du département, a été acté. Il s'agit d'évoquer les phénomènes d'érosion constatés systématiquement en extrémités de protections longitudinales et d'aborder des dispositifs susceptibles d'y remédier. Après plusieurs relances, nous sommes toujours en attente de cette prise de rendez-vous.
- *Le caractère peu accueillant du secteur de la cale de mise à l'eau de la Conche.* Nous avons adressé un courrier en mairie cet hiver pour alerter celle-ci sur le caractère dégradé de l'ensemble du secteur entre la pyramide et le premier épi de la Conche et sur la nécessité d'y remédier avant la saison touristique. Il nous a été répondu que cette situation était bien connue des services. Pour autant, à la mi-juillet rien n'était corrigé et nombreux sont les estivants qui se sont plaints ouvertement de cette situation, le non rétablissement de l'escalier aidant au franchissement de l'épi ayant focalisé le mécontentement.

En conclusion des constats qui précèdent, le suivi de plus près des alertes que nous faisons conduirait, peut-être, à des décisions de remises en état plus rapides.

Le rapport moral mis au vote est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2/ Rapport financier de l'exercice 2022

Jean-Luc Brillet, trésorier, présente l'état des recettes et dépenses pour l'exercice 2022. Il montre des montants de recettes et de dépenses quasiment identiques et donc un bilan financier à l'équilibre pour l'exercice passé.

Voir tableau de la situation financière page suivante

Le rapport financier mis au vote est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Situation comptable présentée à l'AG du 08 juillet 2023

Solde banque au 31/12/2021 409,55 €

Solde Livret Bleu au 31/12/2021 3 445,07 €

Bilan financier exercice 2022	Débit	Crédit
Caisse		0,00 €
Adhésions (29)		232,00 €
Virement / Livret Bleu	0,00 €	
Missions Réceptions	0,00 €	
Frais de Banque	0,00 €	
Assurance RC	192,12 €	
Secrétariat	0,00 €	
La Poste	0,00 €	
Entretien Ménage	25,00 €	
Achat chasubles	0,00 €	
Publicité Site Internet	14,83 €	
	=====	=====
Totaux	231,95 €	232,00 €
Solde de l'exercice 2022	0,05 €	

Solde Banque au 31/12/2022 409,60 €

Solde Livret Bleu au 31/12/2022 3 492,49 €

3/ Renouvellement du bureau

Aucun membre du bureau n'est à renouveler cette année. En revanche l'exercice 2023 est le dernier pour les mandats des cinq administratrices et administrateurs actuels.

Aucune question n'étant posée par les adhérents-es présents et l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est close et le président invite les présents au verre de l'amitié.